



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2020-203

PUBLIÉ LE 1 JUILLET 2020

# Sommaire

## **Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris**

75-2020-07-01-001 - Arrêté portant délégation de signature - Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS) de la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales (2 pages)	Page 3
75-2020-07-01-007 - Arrêté portant délégation de signature - Pole gestion publique Etat (18 pages)	Page 6
75-2020-07-01-010 - Arrêté portant délégation de signature - Pôle pilotage et ressources - DRFIP 75 (4 pages)	Page 25
75-2020-07-01-009 - Arrêté portant délégation de signature - Pôle pilotage ressources - DRFIP 75 (3 pages)	Page 30
75-2020-07-01-002 - Arrêté portant délégation de signature - SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES de PARIS 17ème MONCEAU EPINETTES (3 pages)	Page 34
75-2020-07-01-011 - Arrêté portant délégation de signature - SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE PARIS 9ème (3 pages)	Page 38
75-2020-07-01-004 - Arrêté portant délégation de signature - SPF Paris 2ème bureau (2 pages)	Page 42
75-2020-07-01-005 - Arrêté portant délégation de signature - SPF Paris 5ème bureau (2 pages)	Page 45
75-2020-07-01-006 - Arrêté portant délégation de signature - SPF Paris 6ème bureau (2 pages)	Page 48
75-2020-07-01-003 - Arrêté portant délégation de signature - Trésorerie Paris Amendes 2ème division (1 page)	Page 51
75-2020-07-01-008 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts (5 pages)	Page 53

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-001

Arrêté portant délégation de signature - Pôle de  
Recouvrement Spécialisé (PRS)  
de la Direction Nationale des Vérifications  
de Situations Fiscales

Direction générale des Finances publiques  
Direction Régionale des Finances publiques  
d'Ile-de-France et de Paris  
Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS)  
de la Direction Nationale des Vérifications  
de Situations Fiscales  
9 Rue d'Uzès  
75075 Paris cedex 02

**Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable par intérim, responsable du pôle de recouvrement spécialisé de la Direction nationale des vérifications de situations fiscales.

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances, à l'exception du point 4 ;

4°) la délégation des actes relatifs aux prises de garanties relèvent de la compétence des inspecteurs ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
Isabelle MONTOURCY	inspectrice	15 000 €	15 000 €
Lionel NOIREZ	inspecteur	15 000 €	15 000 €

<b>Nom et prénom des agents</b>	<b>grade</b>	<b>Limite des décisions contentieuses</b>	<b>Limite des décisions gracieuses</b>
Magali VANNIER	inspectrice	15 000 €	15 000 €
Chantal CHARBON	contrôleur	10 000 €	10 000 €
Laurent GAU	contrôleur	10 000 €	10 000 €
Pierre DELATTRE	contrôleur	10 000 €	10 000 €
Sylvanie PAIN	contrôleur	10 000 €	10 000 €
Célia MERMILLOD	contrôleur	10 000 €	10 000 €
Julie TATANGELO	contrôleur	10 000 €	10 000 €
Aymeric BOEDOT	contrôleur	10 000 €	10 000 €
Chloé MAZELLIER	agent	2 000 €	2 000 €
Marion LECUYER	agent	2 000 €	2 000 €
Giovanny HOARAU	agent	2 000 €	2 000 €

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Le comptable intérimaire, responsable du pôle de recouvrement spécialisé de la Direction nationale des vérifications de situations fiscales,

Signé

Jean-Luc TANNEAU

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-007

Arrêté portant délégation de signature - Pole gestion  
publique Etat



A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

**Délégations de signature pour le pôle gestion publique État**

L'administrateur général des finances publiques, directeur régional des finances publiques  
d'Île-de-France et de Paris,

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction  
régionale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction  
générale des finances publiques

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des  
finances publiques

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable  
publique ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création des directions régionales et départementales des  
finances publiques et notamment celle d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret du 11 septembre 2017 nomination de M. Pierre-Louis MARIEL, administrateur  
général des finances publiques en qualité de directeur des finances publiques d'Île-de-France et  
du département de Paris ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 13 septembre 2017 fixant  
au 9 octobre 2017 la date d'installation de M. Pierre-Louis MARIEL dans les fonctions de  
directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

**ARRETE**

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux  
attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément  
et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée  
à :

# I – PÔLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

## Comptes et action économique et financière

### DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

**M. Gaël BRENAUT**, Administrateur des Finances publiques, Chef du Département Comptes et action économique et financière reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Gestion Publique État.

**Mme Magali HOUERROU**, Administratrice des Finances publiques adjointe, cheffe de la division de l'action économique, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière.

**M. Dominique MOLLARD**, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Comptabilité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière.

**M. Hervé RAMONDOU**, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Recettes non fiscales, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière.

**Mme Christine BARDINAL**, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, cheffe de la division Services financiers, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière



## DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

<b>COMPTES ET ACTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE</b>	
<b>DIVISION DE L'ACTION ECONOMIQUE</b>	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<b>Mme Magali HOUERROU</b> Administratrice des Finances publiques Adjoint Cheffe de la division	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions de la Division de l'action économique .</li> </ul>
<b>M. Etienne NEGRONI</b> Inspecteur divisionnaire des Finances publiques Adjoint du cheffe de la division	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions de la Division de l'action économique.</li> </ul>
<b>M. Jean JAMET</b> Inspecteur divisionnaire des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les certifications des dépenses communautaires.</li> </ul>
<b>M. Godefroy JUMEAU</b> Inspecteur des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents concernant la mission d'appui à la tutelle du réseau des chambres consulaires.</li> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions de la division de l'action économique concernant le programme URBACT.</li> <li>• Signer les certifications des dépenses communautaires.</li> </ul>
<b>M. Édouard GALLEGO</b> Inspecteur des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents concernant la mission d'appui à la tutelle du réseau des chambres consulaires.</li> <li>• Signer les certifications des dépenses communautaires.</li> </ul>
<b>Mme Isabelle CALLARD</b> Inspectrice des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les certifications des dépenses communautaires.</li> </ul>
<b>Mme Thiarra LOUANGA</b> Inspectrice des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les certifications des dépenses communautaires.</li> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions de la division action économique concernant le programme URBACT</li> </ul>
<b>M. Pierre OLIVE</b> Contrôleur principal des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les certifications des dépenses communautaires</li> </ul>
<b>DIVISION COMPTABILITÉ</b>	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<b>M. Frédéric CHARGE</b> Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Comptabilité générale « Relations avec les services »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec les Services »,</li> <li>• Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses,</li> <li>• Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP,</li> <li>• Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement,</li> <li>• Valider les virements magnétiques pour l'ensemble des services.</li> </ul>

<p><b>Mme Chantal STONS</b>  Contrôleuse des Finances publiques  Adjointe au chef du service Comptabilité Générale  « Relations avec les services »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les bordereaux d'envoi, les rejets, les déclarations de recettes et les différents courriers du service, les bordereaux d'envoi de mandat cash à destination de La Banque Postale,</li> <li>• Valider les virements magnétiques pour l'ensemble du service (signature informatique).</li> </ul>
<p><b>Mme Géraldine LE PICARD</b>  Inspectrice des Finances publiques  Responsable du service Comptabilité générale  « Relations avec le réseau »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale – « Relations avec le réseau »,</li> <li>• Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses,</li> <li>• Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP,</li> <li>• Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement,</li> <li>• Valider les virements magnétiques pour l'ensemble des services.</li> </ul>
<p><b>Mme Nadine GUILLOT</b>  Contrôleuse principale des Finances publiques  Adjointe à la responsable du service Comptabilité générale  « Relations avec le réseau »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau »,</li> <li>• Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses,</li> <li>• Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP,</li> <li>• Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.</li> </ul>
<p><b>M. Jacky MONTRouGE</b>  Contrôleur des Finances publiques  Adjoint à la responsable du service Comptabilité générale  « Relations avec le réseau »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau »,</li> <li>• Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses,</li> <li>• Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP,</li> <li>• Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.</li> </ul>
<p><b>Mme Isabelle CHAUMEIL</b>  Contrôleur principal des Finances publiques  Service Comptabilité générale  « Relations avec le réseau »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les courriers relatifs au secteur « excédent de versement – lettres chèques ».</li> </ul>
<p><b>Mme Clémence MONTPONT</b>  Agent administratif des Finances publiques  Service Comptabilité générale  « Relations avec le réseau »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les courriers relatifs au secteur « excédent de versement – lettres chèques ».</li> </ul>
<p><b>M. Pierre RESSEGUIER</b>  Inspecteur des Finances publiques  Responsable du service « Comptabilité Patrimoine et Impôts »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service « Comptabilité Patrimoine et Impôts »,</li> <li>• Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP,</li> <li>• Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement</li> </ul>
<p><b>M. Cyril TANIou</b>  Contrôleur des Finances publiques  Adjoint au responsable du service « Comptabilité Patrimoine et Impôts »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service « Comptabilité Patrimoine et Impôts »,</li> <li>• Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP,</li> <li>• Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement</li> </ul>

<b>DIVISION RECETTES NON FISCALES</b>	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p><b>M. Gérard JOUVE</b> Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Gestion du Recouvrement des Produits Divers (GRPD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les déclarations de recettes,</li> <li>- les reconnaissances de dépôts,</li> <li>- les bordereaux d'envoi,</li> <li>- les accusés de réception,</li> <li>- les attestations de paiement,</li> <li>- les bordereaux de situation,</li> <li>- les lettres de retenues pour pensions civiles</li> <li>- les lettres de désistement,</li> <li>- les pièces pour le compte de gestion,</li> <li>- les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables,</li> <li>- les fiches d'écriture du service,</li> <li>- les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 20 000 €,</li> <li>- les levées de prescription dans la limite de 20 000 €,</li> <li>- les lettres-chèques dans la limite de 20 000 €.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>M. Jean PENTIER</b> Contrôleur des Finances publiques Adjoint au responsable du service Gestion du Recouvrement des Produits Divers (GRPD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les déclarations de recettes,</li> <li>- les reconnaissances de dépôts,</li> <li>- les bordereaux d'envoi,</li> <li>- les accusés de réception,</li> <li>- les attestations de paiement,</li> <li>- les bordereaux de situation,</li> <li>- les lettres de retenues pour pensions civiles,</li> <li>- les lettres de désistement,</li> <li>- les pièces pour le compte de gestion,</li> <li>- les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables,</li> <li>- les fiches d'écriture du service,</li> <li>- les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les levées de prescription dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les lettres-chèques dans la limite de 500 €.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Mme Dany SALMON</b> Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au responsable du service Gestion du Recouvrement des Produits Divers (GRPD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les déclarations de recettes,</li> <li>• les reconnaissances de dépôts,</li> <li>• les bordereaux d'envoi,</li> <li>• les accusés de réception,</li> <li>• les attestations de paiement,</li> <li>• les bordereaux de situation,</li> <li>• les lettres de retenues pour pensions civiles,</li> <li>• les lettres de désistement,</li> <li>• les pièces pour le compte de gestion,</li> <li>• les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables,</li> <li>• les fiches d'écriture du service,</li> <li>• les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 5 000 €,</li> <li>• les levées de prescription dans la limite de 5 000 €,</li> <li>• les lettres-chèques dans la limite de 500 €.</li> </ul> </li> </ul>

<b>DIVISION RECETTES NON FISCALES</b>	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p><b>M Philippe VIAL</b> Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Recouvrement sur Titres des Produits Divers (RTPD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les déclarations de recettes, reconnaissances de dépôts, bordereaux d'envoi, accusés de réception, attestations de paiement, bordereaux de situation, déclarations de dépôts de chèques,</li> <li>- les demandes d'enquête auprès des différents organismes,</li> <li>- les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 50 000 € et les mises en demeure sans limitation de montant,</li> <li>- les propositions d'admissions en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour les titres dans la limite de 10 000 €,</li> <li>- les propositions d'admissions en non-valeur, pour les titres émis par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), suite à clôture pour insuffisance d'actifs,</li> <li>- les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 30 000 €,</li> <li>- les délais établis par la Banque de France dans le cadre des plans de rétablissements personnels,</li> <li>- les déclarations de créance en matière de procédures collectives et les plans de surendettement de la BDF,</li> <li>- les correspondances à destination des Trésoreries et divers services administratifs nécessaires à l'instruction des dossiers,</li> <li>- les accusés de réception des oppositions à exécution, à poursuites et revendications d'objets saisis,</li> <li>- les remises gracieuses et les annulations de majorations et frais de poursuites dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement et toute correspondance non créatrice de droits nécessaire à l'instruction préalable des dossiers.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Mme Liliane LIENART</b> Inspectrice des Finances publiques <b>Chargée de mission à la division des recettes non fiscales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les déclarations de dépôts de chèques,</li> <li>- les demandes d'enquête auprès des différents organismes,</li> <li>- les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 50 000 €,</li> <li>- les propositions d'admissions en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour les titres dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 15 000 €,</li> <li>- les déclarations de créance en matière de procédures collectives, les plans de surendettement de la BDF,</li> <li>- les correspondances à destination des Trésoreries et divers services administratifs nécessaires à l'instruction des dossiers,</li> <li>- les accusés de réception des oppositions à exécution, à poursuites et revendications d'objets saisis, les demandes de renseignements adressées aux débiteurs de produits divers sollicitant la remise gracieuse de leur dette,</li> <li>- les remises gracieuses et les annulations de majorations et frais de poursuites dans la limite de 1 000 €,</li> <li>- les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement et toute correspondance non créatrice de</li> </ul> </li> </ul>

	droits nécessaire à l'instruction préalable des dossiers.
<b>DIVISION RECETTES NON FISCALES</b>	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<b>Mme Nadège DAMPIERRE</b> Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au responsable du service Recouvrement sur Titres des Produits Divers (RTPD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les déclarations de dépôts de chèques,</li> <li>- les demandes d'enquête auprès des différents organismes,</li> <li>- les mainlevées pour les créances dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les mises en demeure,</li> <li>- les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5000 €,</li> <li>- les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 15 000 €,</li> <li>- les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 10 000 €,</li> <li>- les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite 5 000 €,</li> <li>- les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les remises gracieuses et annulations de majorations et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 2 500 €,</li> <li>- les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 10 000 €,</li> <li>- les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement et toute correspondance non créatrice de droits nécessaire à l'instruction préalable des dossiers.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Mme Sylvie PENTIER</b> Contrôleuse des Finances Publiques Chef du secteur recouvrement contentieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les déclarations de recettes, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement et les déclarations de dépôts de chèques,</li> <li>- les demandes d'enquête auprès des différents organismes,</li> <li>- les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 1 000 €,</li> <li>- les délais de paiement inférieurs à 12 mois pour des dettes dans la limite de 10 000 €,</li> <li>- les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les remises gracieuses et annulations de majoration pour un montant dans la limite de 1 000 €,</li> <li>- les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 € et les plans de surendettement jusqu'à 5 000 €.</li> <li>- les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement.</li> </ul> </li> </ul>
<b>M. Régis GUALBERT</b> Agent des Finances Publiques Chef Adjoint du secteur recouvrement contentieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les déclarations de recettes, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement et les déclarations de dépôts de chèques,</li> <li>- les demandes d'enquête auprès des différents organismes,</li> <li>- les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 1 000 €,</li> <li>- les délais de paiement inférieurs à 12 mois pour des dettes dans la limite de 10 000 €</li> <li>- les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les remises gracieuses et annulations de majoration pour un montant dans la limite de 1 000 €,</li> <li>- les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 € et les</li> </ul> </li> </ul>

	<p>plans de surendettement jusqu'à 5 000 €.</p> <p>- les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement.</p>
<p><b>Mme Viviane OSTOLOGUE</b>          Contrôleuse des Finances publiques          Chef du secteur débiteurs publics / personnes morales de droit privé/Office Français de l'immigration et de l'intégration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les déclarations de dépôts de chèques,</li> <li>- les demandes d'enquête auprès des différents organismes,</li> <li>- les mainlevées pour les créances dans la limite de 5 000 €,</li> <li>- les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 1 000 €,</li> <li>- les saisies à tiers détenteur dans la limite de 30 000 €,</li> <li>- les mises en demeure dans la limite de 50 000 €,</li> <li>- les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 30 000 €,</li> <li>- les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite 5 000 €,</li> <li>- les remises gracieuses et les annulations de majoration et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 2 500 €,</li> <li>- les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 €.</li> <li>- les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement.</li> </ul> </li> </ul>
<b>DIVISION DES RECETTES NON FISCALES</b>	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<b>Mme Sylvie BOUVARD,</b> Contrôleur des Finances Publiques	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les bordereaux d'envoi,</li> <li>- les demandes d'enquête après des différents organismes,</li> <li>- les remises gracieuses et les annulations de majoration pour un montant dans la limite de 500 €,</li> <li>- l'octroi de délai de paiement conforme à la proposition du débiteur dans la limite de 5 000€ et pour une durée de 4 mois au maximum ;</li> <li>- les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement.</li> </ul>
<b>Mme Fabienne THOMAS,</b> Contrôleur des Finances Publiques	
<b>Mme Mélanie DELAMARCHE,</b> Contrôleur des Finances Publiques	
<b>Mme Anita GILLET</b> Contrôleur des Finances Publiques	
<b>M. Joël GUILLOT,</b> Contrôleur des Finances Publiques	
<b>Mme Khadija ELMIOU,</b> Contrôleur des Finances Publiques	
<b>M. Jean-Emmanuel ROCHE-BECKER ,</b> Contrôleur des Finances Publiques	
<b>Mme Karine AHMED-LALOUI,</b> Agent des Finances Publiques	
<b>Mme Jeanne BASSERES,</b> Agent des Finances Publiques	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les bordereaux d'envoi,</li> <li>- les demandes d'enquête après des différents organismes,</li> <li>- les remises gracieuses et les annulations de majoration pour un montant dans la limite de 500 €,</li> <li>- l'octroi de délai de paiement conforme à la proposition du débiteur dans la limite de 5 000€ et pou une durée de 4 mois au maximum ;</li> <li>- les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement.</li> </ul>
<b>Mme Anne-Charlotte BELORGEY,</b> Agent des Finances Publiques	
<b>M. Christophe BRICE,</b> Agent des Finances Publiques	

<b>Mme Céline FECIL</b> , Agent des Finances Publiques	
<b>Mme Florence GRUNDMAN</b> , Agent des Finances Publiques	
<b>Mme Alice-Reine MANTEL</b> , Agent des Finances Publiques	
<b>M. Frédéric TABARDEL</b> , Agent des Finances Publiques	
<b>M. Lakshmi KOTHANDARAMAN</b> Agent des Finances Publiques	
<b>Mme Isadora COLONNA-DESPRATS</b> Agent des Finances Publiques	

**DIVISION DES SERVICES FINANCIERS**

Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p><b>Mme Geneviève PAYEL</b> Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service Accueil-Guichet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service,</li> <li>• Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services,</li> <li>• Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation,</li> <li>• Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).</li> </ul>
<p><b>M. Thierry MORIS</b> Contrôleur des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service Service Accueil-Guichet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service,</li> <li>• Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services,</li> <li>• Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation,</li> <li>• Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).</li> <li>• Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.</li> </ul>
<p><b>Mme Sarra SGHAIER</b> Contrôleuse des Finances publiques Service Accueil-Guichet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service,</li> <li>• Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services,</li> <li>• Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation,</li> <li>• Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).</li> </ul>
<p><b>M Philippe ZUSSY</b> Contrôleur principal des Finances publiques Service Accueil-Guichet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service,</li> <li>• Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services,</li> <li>• Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation,</li> <li>• Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).</li> </ul>
<p><b>Mme Lutesse CLAIRE</b> Contrôleuse des Finances publiques Service Accueil-Guichet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service,</li> <li>• Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services,</li> <li>• Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation,</li> <li>• Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).</li> </ul>
<p><b>M. Stéphane AMARZIT</b> Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil Guichet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.</li> </ul>
<p><b>M. David MALOVEC</b> Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil-Guichet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.</li> </ul>



<p><b>M. Jean-Marc LEMASSON</b>  Inspecteur des Finances publiques  Chef du service Dépôts de Fonds au Trésor</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.</li> </ul>
<p><b>M. Sébastien DENIMAL</b>  Contrôleur des Finances publiques  Adjoint au chef du service Dépôts de Fonds au Trésor</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.</li> </ul>
<p><b>Mme Hélène ROCHE</b>  Contrôleuse principale des finances publiques  Adjointe au chef du service Dépôts de Fonds au Trésor</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.</li> </ul>
<p><b>M. Nicolas VARACHE</b>  Contrôleur des Finances publiques  Adjoint au chef du service Dépôts de Fonds au Trésor</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.</li> </ul>

## II – PÔLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

### Dépenses de l'État

#### DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

**Mme Françoise TUCOO**, Administratrice des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle Gestion publique État.

**Mme Françoise MOTARD**, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, en charge de la division Paye, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'État.

**Mme Muriel GALVEZ**, Administratrice des Finances publiques adjoint, cheffe de la division Dépense, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'État.

**M. Jérôme LACORE**, Inspecteur principal des Finances publiques, chef de la Division Pensions, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'État.

## DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

<b>DÉPENSES DE L'ÉTAT</b>	
<b>DIVISION PAYE</b>	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<b>Mme Pierrette FERREIRA</b> Inspectrice divisionnaire des Finances publiques adjointe à la responsable de la division Paye	<ul style="list-style-type: none"><li>Signer pour toutes les affaires relevant de la division Paye</li></ul>
<b>M. Philippe HUET</b> Contrôleur des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"><li>Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant de la cellule « Études », ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li></ul>
<b>M. Thierry DELATRE</b> Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Liaison-Rémunérations A	<ul style="list-style-type: none"><li>Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li></ul>
<b>M. Jean-Louis PUGIBET</b> Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint au responsable du service Liaisons-Rémunérations A	<ul style="list-style-type: none"><li>Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li></ul>
<b>Mme Françoise FRODEAU-CARTIER</b> Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe au responsable du service Liaison-Rémunérations A	<ul style="list-style-type: none"><li>Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li></ul>
<b>M. Samir ZAKRANI</b> Contrôleur des Finances publiques Responsable de section	<ul style="list-style-type: none"><li>Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service Liaisons-Rémunérations A, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li></ul>
<b>Mme Magali BUZELIN</b> Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Liaison-Rémunérations B	<ul style="list-style-type: none"><li>Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li></ul>

Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p><b>M. Yannick DESPREZ</b> Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint au responsable du service Liaisons-Rémunérations B</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li> </ul>
<p><b>M. Christel BERDIER</b> Contrôleur des Finances publiques Adjoint au responsable du service Liaisons-Rémunérations B</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception</li> </ul>
<p><b>Mme Marie-Laure BERTHOU</b> Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Comptabilité Oppositions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li> </ul>
<p><b>M. Audrey BRELEUR</b> Contrôleur des Finances publiques Cellule comptabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li> </ul>

<b>DIVISION DEPENSE</b>	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<b>M. Joseph BERTRAND</b> Inspecteur des Finances publiques Chef du service SFACT Bloc3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ordres de paiement des virements étrangers,</li> <li>- Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation),</li> <li>- Les fiches incidents CHORUS,</li> <li>- Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Mme Odile MORA</b> Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service SFACT Bloc1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ordres de paiement des virements étrangers,</li> <li>- Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation),</li> <li>- Les fiches incidents CHORUS,</li> <li>- Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li> </ul> </li> </ul>
<b>M. Thierry ALIGE</b> Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service SFACT Bloc1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ordres de paiement des virements étrangers,</li> <li>- Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation),</li> <li>- Les fiches incidents CHORUS,</li> <li>- Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.</li> </ul> </li> </ul>
<b>M. René MENTION</b> Inspecteur des Finances publiques Chef du service Dépense Règlement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées,</li> <li>• Signer les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception,</li> <li>• Valider les virements magnétiques pour son service,</li> <li>• Valider les DSOCO émises sous procédures Chorus.</li> </ul>
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<b>Mme Danièle RENAUDON</b> Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe au chef du service Dépense Règlement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement émis, les mentions sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées.</li> <li>• Signer les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception,</li> <li>• Valider les virements magnétiques du service.</li> <li>• Valider les DSOCO émises sous procédure Chorus</li> </ul>
<b>M. Jean-Luc HABY</b> Contrôleur principal des Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, 541-1, 541-3, les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées.</li> <li>• Valider les DSOCO émises sous procédures Chorus,</li> <li>• Signer les correspondances courantes émanant du service ainsi que les envois de</li> </ul>

Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
	documents et accusés de réception
<b>Mme Karine PETIT</b> Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service Régies et SFACT MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception.</li> <li>• pour le service des régies :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les remises de service des régisseurs,</li> <li>- les relances aux régisseurs (balances mensuelles et états d'emploi),</li> <li>- les rejets de dépenses,</li> <li>- les certificats pour la souscription au cautionnement des régisseurs, les lettres de délivrance des quitus aux régisseurs,</li> <li>- les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception.</li> </ul> </li> <li>• pour le service facturier :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les ordres de paiement des virements étrangers</li> <li>- les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation),</li> <li>- les fiches incidents CHORUS,</li> </ul> </li> </ul>
<b>M. Dominique SALESSE</b> Contrôleur des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service Régies et SFACT MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception.</li> <li>• pour le service des régies :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les remises de service des régisseurs,</li> <li>- les relances aux régisseurs (balances mensuelles et états d'emploi),</li> <li>- les rejets de dépenses,</li> <li>- les certificats pour la souscription au cautionnement des régisseurs, les lettres de délivrance des quitus aux régisseurs,</li> <li>- les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception.</li> </ul> </li> <li>• pour le service facturier :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les ordres de paiement des virements étrangers</li> <li>- les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation),</li> <li>les fiches incidents CHORUS,</li> </ul> </li> </ul>
<b>Mme Angela BERTRAND</b> Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe par intérim à la cheffe du service Régies et SFACT MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception.</li> <li>• pour le service des régies :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les remises de service des régisseurs,</li> <li>- les relances aux régisseurs (balances mensuelles et états d'emploi),</li> <li>- les rejets de dépenses,</li> <li>- les certificats pour la souscription au cautionnement des régisseurs,</li> <li>- les lettres de délivrance des quitus aux régisseurs,</li> <li>- les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception.</li> </ul> </li> <li>• pour le service facturier :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les ordres de paiement des virements étrangers</li> <li>- les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation),</li> <li>les fiches incidents CHORUS,</li> </ul> </li> </ul>

<b>DIVISION PENSIONS</b>	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<b>M. Jean-Louis PESENTI</b> Inspecteur des Finances publiques Adjoint au responsable du CGR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions du service</li> <li>• Valider les virements magnétiques pour l'ensemble du service y compris ceux des échéances de pension et signer les bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR.</li> </ul>
<b>M. Fabrice GIRARD</b> Contrôleur principal des Finances publiques Responsable de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des ordres de paiement, des titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.</li> <li>• Valider les virements magnétiques des échéances de pension</li> </ul>
<b>Mme Isabelle POUZOLS</b> Contrôleuse principale des Finances publiques Responsable de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des ordres de paiement, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.</li> <li>• Valider les virements magnétiques des échéances de pension</li> </ul>
<b>Mme Carine THOUARD</b> Contrôleuse principale des Finances publiques Responsable de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les documents entrant dans les attributions du service à l'exception des ordres de paiement, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.</li> <li>• Valider les virements magnétiques pour l'ensemble du service y compris ceux des échéances de pension et signer les bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR.</li> </ul>
<b>Mme Marie-Line PROSPER</b> Contrôleuse des Finances publiques Gestionnaire cellule comptabilité-opposition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer les correspondances courantes relatives aux rejets de virements bancaires :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes de RIB aux pensionnés ;</li> <li>- Demandes de reversement des cotisations sociales versées à tort adressées aux mutuelles</li> </ul> </li> </ul>

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS.

Le Directeur régional des finances publiques  
d'Île-de-France et de Paris

Signé

Pierre-Louis MARIEL



Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-010

Arrêté portant délégation de signature - Pôle pilotage et  
ressources - DRFIP 75



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE-DE-FRANCE ET DE PARIS  
94 rue Réaumur  
75104 PARIS CEDEX 02

**ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE**

L'Administrateur général des Finances publiques  
Directeur régional des Finances publiques  
d'Ile-de-France et de Paris

- Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;
- Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Vu le décret du 11 septembre 2017 portant nomination de M. Pierre-Louis MARIEL, Administrateur général des Finances publiques, en qualité de directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris ;
- Vu la décision du directeur général des Finances publiques en date du 13 septembre 2017 fixant au 9 octobre 2017 la date d'installation de M. Pierre-Louis MARIEL dans les fonctions de directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris ;

ARRETE

**DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES**

Mme Catherine MANGAS, Administratrice des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Pilotage et Ressources

Mme Fabienne ROMBAUT, Administratrice des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Pilotage et Ressources

Mme Lydia DAIGREMONT, Administratrice des Finances publiques adjoint, chef de la division Grandes campagnes et Missions spécifiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la Formation professionnelle.

M. Jean-François PLOUGONVEN, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Service aux agents et relations sociales, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la Formation professionnelle.

Mme Emmanuelle CREUZET, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, chef de la division Budget, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.

M. André SAINTVOIRIN, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.

Mme Valérie BERREBI, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.

Mme Jocelyne BASS, Inspectrice principale des Finances publiques, chef de la division Logistique, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.

Mme Agnès BOUTRY, Administratrice des Finances publiques adjoint, chef de la division Pilotage, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie.

Mme Floriane DUCROZ, Administratrice des Finances publiques adjoint, chef de la division Contrôle de gestion, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division, et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie.

## **DÉLÉGATIONS SPÉCIALES**

Nom – Prénom – Grade – Fonction	Pouvoir
<b>DIVISION VIE DE L'AGENT ET CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL</b>	
Mme Marie-Pierre LOTRIAN Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Laurence GROLLET Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Emilie MALPHETTES Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. David LETERRIER Inspecteur des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Béatrice DALLOT Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Annie LE MAREC Inspectrice des Finances publiques Assistante de prévention	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Serge DEMKOFF Inspecteur des Finances publiques Correspondant Handicap	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

<b>DIVISION GESTION DES CARRIERES</b>	
M. Philippe MARIN Inspecteur principal des Finances publiques Adjoint au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Christian FREYERMUTH Inspecteur des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Karine LIGNAC Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Mme Sophie SIRVENT Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
--	---

#### DIVISION FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Richard BELLOSO Inspecteur principal des Finances publiques Service des concours	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Alain ROUYER Inspecteur principal des Finances publiques Service Formations	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

#### DIVISION BUDGET

Mme Alice AUBRY Inspecteur des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
--	---

#### DIVISION IMMOBILIER

Mme Stéphanie DEMERVILLE Inspectrice divisionnaire des Finances publiques – Adjointe au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
--	---

#### DIVISION LOGISTIQUE

Mme Sylvie BELLIER Inspectrice principale des Finances publiques Adjointe au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Pascale DESCHEMAEKER Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

#### DIVISION PILOTAGE

M. Bertrand GAUSSEM Inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale Adjoint au chef de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
--	---

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France et du département de Paris.

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Signé

Pierre-Louis MARIEL

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-009

Arrêté portant délégation de signature - Pôle pilotage  
ressources - DRFIP 75



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE-DE-FRANCE ET DE PARIS  
94 rue Réaumur  
75104 PARIS CEDEX 02

**ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE**

-----

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 14 juin 2017, portant nomination de M. Michel CADOT, Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris ;

Vu la notification du 1er septembre 2010 portant nomination de M. Dominique PROCACCI, administrateur général des Finances publiques, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2017-06-19-004 du 19 juin 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de M. Dominique PROCACCI, administrateur général des Finances publiques, directeur du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Ile-de-France et de Paris ;

ARRETE

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique PROCACCI, la délégation qui lui est conférée par arrêté du Préfet de la région d'Ile-de-France en date du 6 avril 2017 sera exercée par :

- Mme Catherine MANGAS, administratrice des Finances publiques, adjointe au directeur du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Ile-de-France et de Paris, et responsable du Département Budget – Immobilier et Logistique, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218, n°318, n°723, n°724, n°741 et n°743 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Fabienne ROMBAUT, administratrice des Finances publiques, adjointe au directeur du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Ile-de-France et de Paris, et responsable du département des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218 et n°318 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- M. Jean-François PLOUGONVEN, administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la Division Vie de l'agent et conditions de vie au travail, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines, procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Lydia DAIGREMONT, administratrice des Finances publiques adjointe, chef de la Division Gestion des carrières, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines, procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Emmanuelle CREUZET, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, chef de la Division Budget, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de procéder à l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique ; signer cet ordonnancement.
- M. André SAINTVOIRIN, administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Jocelyne BASS, inspectrice principale des Finances publiques, chef de la Division Logistique, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Stéphanie DEMERVILLE, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Valérie BERREBI, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.



- Mme Sylvie BELLIER, inspectrice principale des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Logistique, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Pascale DESCHEMAEKER, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Logistique, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.

Mme Catherine MANGAS, administratrice des Finances publiques, adjointe au directeur du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Ile-de-France et de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

L'administrateur général des Finances publiques,  
Directeur du Pôle Pilotage et Ressources

Signé

Dominique PROCACCI

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-002

Arrêté portant délégation de signature - SERVICE DES  
IMPOTS DES ENTREPRISES  
de PARIS 17ème MONCEAU EPINETTES

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE DE FRANCE ET DE PARIS  
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES  
de PARIS 17ème MONCEAU EPINETTES  
6A bd de Reims  
75844 Paris cedex17

**Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 17ème MONCEAU EPINETTES

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à M. ROUSSET Rémi, inspecteur, adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 17ème MONCEAU EPINETTES, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

## Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Pascale DELIOT	Valérie GUILLOTEAU	
----------------	--------------------	--

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

Audrey MARMIN	Matthieu MORIN	Catherine TCHISSAMBOU
Laurys DESPLANS	Noura BOUCETHA	David BRUN
Ouiza MALOU	Sébastien SABAU	
Sophie CAREMIAUX	Alexandre PRUDENT	Estelle BOUANICH
Anthony ALONGI		

3°) dans la limite de 2 000 € (uniquement en matière de contentieux fiscal d'assiette), aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

Maria Dolores SARNA	Yann EDY	Sylvie MARTIN
Lancelot MASSON-TECHER	Alain TESTA	Veronika ODIOR

### Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
Pascale DELIOT	Inspectrice	15 000 €
Valérie GUILLOTEAU	Inspectrice	15 000 €
Audrey MARMIN	Contrôleuse	10 000 €
Matthieu MORIN	Contrôleur	10 000 €
Catherine TCHISSAMBOU	Contrôleuse	10 000 €
Laurys DESPLANS	Contrôleur	10 000 €
Noura BOUCETHA	Contrôleuse	10 000 €
David BRUN	Contrôleur	10 000 €
Ouiza MALOU	Contrôleuse	10 000 €
Sébastien SABAU	Contrôleur	10 000 €
Sophie CAREMIAUX	Contrôleuse	10 000 €
Alexandre PRUDENT	Contrôleur	10 000 €
Estelle BOUANICH	Contrôleuse	10 000 €
Anthony ALONGI	Contrôleur	10 000 €

### Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020  
Le comptable, responsable de service des impôts  
des entreprises de PARIS 17<sup>ème</sup> MONCEAU  
EPINETTES,

**Stéphane BASSET**

« signé »

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-011

Arrêté portant délégation de signature - SERVICE DES  
IMPOTS DES PARTICULIERS DE PARIS 9ème

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE  
DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS  
POLES DE GESTION FISCALE  
SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE PARIS 9ème  
9 rue d'Uzès  
75074 PARIS CEDEX 02

**Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de Paris 9ème

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à M. Marc DUPUIT, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de Paris 9ème , à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office [(pour un SIP comportant un secteur foncier) et sans limitation de montant, les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes] ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

## Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

ARCOS Catherine	HEMOUS Frédéric	
-----------------	-----------------	--

2°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

FAURE Arnaud	GIRARD Jean-François	LAURENT Didier
SINJON Claude	KOUZAILI Junie	

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

PETRO Sylvie	BORDES Thierry	LEZIN Stella
LONGUEVILLE Claudine	NAGEOTTE Pierre-Étienne	LECERF Clément
MACHE Olivier	GAUNET Olivier	DUTON Elisabeth

## Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
BINDER Timothé	Contrôleur des finances publiques	500€
DAUMAS Agnès	Agent des finances publiques	300€
FAURE Arnaud	Contrôleur principal des finances publiques	500€
FOSSAERT Guillaume	Agent des finances publiques	300€
GIRARD Jean-François	Contrôleur des finances publiques	500€



<b>Nom et prénom des agents</b>	<b>grade</b>	<b>Limite des décisions gracieuses</b>
JEANNET G�rald	Agent des finances publiques	300�
LAURENT Didier	Contr�leur des finances publiques	500�
MENASCE Bernard	Contr�leur principal des finances publiques	500�
MERLE Eric	Contr�leur principal des finances publiques	500�
PETRO Sylvie	Agent des finances publiques	300�
PAWLUS Andr�	Contr�leur des finances publiques	500�
PLADYS Julien	Contr�leur des finances publiques	500�
SINJON Claude	Contr�leur des finances publiques	500�
VAITI Fabrice	Agent des finances publiques	300�
ZAKA Lantonirina	Agent des finances publiques	300�

#### **Article 5**

Le pr sent arr t  sera publi  au recueil des actes administratifs du d partement de Paris

A Paris, le 01/07/2020  
Le comptable, responsable de service des imp ts  
des particuliers de Paris 9 me

Sign 

Mme Lydie MERIGOUX

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-004

Arrêté portant délégation de signature - SPF Paris 2ème  
bureau



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS**

SPF Paris 2<sup>ème</sup> bureau  
6, Rue Paganini  
75972 Paris Cedex 20

## **DELEGATION DE SIGNATURE**

Le comptable Denis AULARD, responsable du service de la publicité foncière de PARIS 2,

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Monsieur Patrick MARC inspecteur divisionnaire des finances publiques, adjoint au responsable du service de publicité foncière de PARIS 2, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, les actes relatifs à la publicité foncière et, plus généralement, tous actes d'administration et de gestion du service.



## **Article 2**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite de 10 000 € ;

2°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, les actes relatifs à la publicité foncière et, plus généralement, tous actes d'administration et de gestion du service ;

à l'agent des finances publiques de catégorie B, désigné ci-après :

M. Thierry BAGAGE

## **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS.

A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Le comptable, responsable du service de la publicité foncière Paris 2,

Signé

Denis AULARD

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-005

Arrêté portant délégation de signature - SPF Paris 5ème  
bureau



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS**

SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE DE PARIS

SPF Paris 5<sup>ème</sup> bureau

6, Rue Paganini

75972 Paris Cedex 20

**DELEGATION DE SIGNATURE**

Le comptable Denis AULARD, responsable par intérim du service de la publicité foncière de PARIS 5,

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Monsieur Maxime SILVESTRE-SUQUART, inspecteur des finances publiques, adjoint au responsable par intérim du service de publicité foncière de PARIS 5, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, les actes relatifs à la publicité foncière et, plus généralement, tous actes d'administration et de gestion du service.



## **Article 2**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite de 10 000 € ;

2°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, les actes relatifs à la publicité foncière et, plus généralement, tous actes d'administration et de gestion du service ;

à l'agent des finances publiques de catégorie B, désigné ci-après :

Mme Josette BATAILLE

## **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS.

A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Le comptable, responsable par intérim du service de la publicité foncière Paris 5,

Signé

Denis AULARD

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-006

Arrêté portant délégation de signature - SPF Paris 6ème  
bureau





**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS**

SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE DE PARIS

SPF Paris 6<sup>ème</sup> bureau

6, Rue Paganini

75972 Paris Cedex 20

**DELEGATION DE SIGNATURE**

Le comptable Denis AULARD, responsable par intérim du service de la publicité foncière de PARIS 6,

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Mme Elizabeth PEREIRA, inspectrice des finances publiques, adjointe au responsable par intérim du service de publicité foncière de PARIS 6, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, les actes relatifs à la publicité foncière et, plus généralement, tous actes d'administration et de gestion du service.



## **Article 2**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite de 10 000 € ;

2°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, les actes relatifs à la publicité foncière et, plus généralement, tous actes d'administration et de gestion du service ;

à l'agent des finances publiques de catégorie B, désigné ci-après :

Mme Joëlle CHAFFOT

## **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS.

A Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Le comptable, responsable par intérim du service de la publicité foncière Paris 6,

Signé

Denis AULARD

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-003

Arrêté portant délégation de signature - Trésorerie Paris  
Amendes 2ème division



**Trésorerie Paris Amendes 2ème division**

15 rue Maryse Hilsz  
75978 PARIS Cedex 20

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

**ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

Le Comptable public, THOMAS Michel, responsable de la Trésorerie Paris Amendes 2<sup>e</sup> division,

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

délégation de signature est donnée à

- Madame BUIS Marie-José, Inspectrice des Finances publiques, adjointe à la Trésorerie Paris Amendes 2<sup>e</sup> division
- Monsieur ARBAN Philippe, Inspecteur des Finances publiques, adjoint à la Trésorerie Paris Amendes 2<sup>e</sup> division
- Monsieur BERGOT Yann, Inspecteur des Finances publiques, adjoint à la Trésorerie Paris Amendes 2<sup>e</sup> division
- Monsieur LAVOISIER Bertrand, Inspecteur des Finances publiques, adjoint à la Trésorerie Paris Amendes 2<sup>e</sup> division

à l'effet

- 1) de pouvoir gérer et administrer pour lui et en son nom la Trésorerie Paris Amendes 2<sup>e</sup> division
- 2) d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services
- 3) de recevoir et de payer toutes les sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues à quelque titre que ce soit par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée
- 4) d'exercer toutes les poursuites, d'acquitter tous les mandats et d'exiger la remise des titres de quittance et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou de retirer la quittance valable de toutes les sommes reçues ou payées, de signer les récépissés, quittances et décharges, de fournir tous les états de situation et toutes les autres pièces demandées par l'administration
- 5) d'effectuer des déclarations de créances
- 6) d'agir en justice

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

L'administrateur des Finances publiques,  
Comptable public,  
Chef de la Trésorerie Paris Amendes 2<sup>e</sup> division

**signé**

Michel THOMAS

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2020-07-01-008

Liste des responsables de service disposant de la  
délégation de signature en matière de contentieux et de  
gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe  
II au code général des impôts

**Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris**

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

**Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020**

Nom - Prénom	Responsables des services	
	<b>Services des Impôts des Entreprises :</b>	
MERON Laurence	Paris 1er	
SAMUEL Marie-Françoise	Paris 2	
GUILLIER Jean-Loup	Paris 3ème	
VANSUYT Marie	Paris 4ème	
RECOUPÉ Nelly	Paris 5ème	
ARRIGHI Dominique	Paris 6ème	
VERGUIN Pierre	Paris 7ème	
ARCHER Katia	Paris 8ème Champs-Elysées	
ARCHER Katia, p.i	Paris 8ème Europe Haussmann	
FROMAGEOT Patricia	Paris 8ème Rome Madeleine	
SPIRIDION Eric	Paris 8ème Roule	
DESCAMPS Jean-Michel	Paris 9ème Est	
FIZET Patrick	Paris 9ème Ouest	
CASTELLI Annie	<b>Paris 10ème</b>	
CAUVET Fatima	<b>Paris 11ème Nord</b>	
BOYER Philippe	Paris 11ème Ledru-Rollin	
GUISELIN Dominique	<b>Paris 12ème</b>	
DELACHAPELLE Françoise	Paris 13ème	
CASTELLI Emmanuel	Paris 14ème	
TOUCHAIS Michel	Paris 15ème Est	
TAMAIN Michel	Paris 15ème Grenelle Javel	
HUBERTY Alain	Paris 16ème Sud	
SERVOZ Daniel	Paris 16ème Chaillot	
BOURMIER Philippe	Paris 16ème Porte-Dauphine	
LIEGEOIS Mireille	Paris 17ème Batignolles	
CHAIX Michel	Paris 17ème Les Ternes	
BASSET Stéphane	Paris 17ème Monceau Epinettes	
CASTET Jean-Pierre	Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or	
LEMAIRE Pascal	Paris 18ème Grandes-Carrières	

0

CLAIR André  
HADDOUCHE Jean-François

---

GUIGUES Fabienne  
CARUBIA Michèle  
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse  
DANTON Brigitte  
COLOMBE Didier  
TCHAM Samia  
MERIGOUX Lydie  
ROCHE Alain  
TRUTTMANN Marianne, p.i  
PIN Odile  
GEOFFRAY Sylvie  
DUPLAIX Annick  
GREGOIRE Thierry  
BROCHET Françoise  
CHABAS Laurent  
GABELOTEAU Hervé  
GUISELIN-WOLFF Marie-Rose  
GUIGUES Roland  
VIDAL-PIQ Bruno  
MEURVILLE Anne  
DURET Jean-Jacques  
GROSS Jean-Yves  
FOUCHER Sylvie  
SERRA-SEGUI Lisa  
CHAUSSY Claire  
PALIX Gérard  
LACROIX Pascal  
AUDIBERT Laurence  
GUICHARNAUD Françoise

---

AROLD Didier  
AULARD Denis

Paris 19ème

Paris 20ème

---

### Services des Impôts des Particuliers :

Paris 1er-2ème  
Paris 3ème - 4ème  
Paris 5ème  
Paris 6ème  
Paris 7ème  
Paris 8ème  
Paris 9ème  
Paris 10ème  
Paris 11ème Oberkampf  
Paris 11ème Ledru-Rollin  
Paris 12ème Daumesnil  
Paris 12ème Picpus  
Paris 13ème La Gare  
Paris 13ème Maison-Blanche  
Paris 14ème  
Paris 15ème Saint-Lambert  
Paris 15ème **OUEST**  
Paris 15ème Necker  
Paris 16ème Porte-Dauphine  
Paris 16ème Auteuil  
Paris 16ème La Muette  
Paris 17ème Saint Petersburg  
Paris 17ème Reims  
Paris 18ème Boucry  
Paris 18ème Grandes Carrières  
Paris 19ème Buttes-Chaumont  
Paris 19ème Villette  
Paris 20ème Charonne  
Paris 20ème Père-Lachaise

---

### Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau  
Paris 2ème bureau

AROLD Didier, p.i.  
MARCAILLOU Marie-Claude, p.i  
AULARD Denis, p.i  
AULARD Denis, p.i  
FISCHER Eve-Laurence, p.i  
MARCAILLOU Marie-Claude, p.i  
AROLD Didier, p.i.  
AROLD Didier, p.i.  
MARCAILLOU Marie-Claude, p.i  
FISCHER Eve-Laurence

Paris 3ème bureau  
Paris 4ème bureau  
Paris 5ème bureau  
Paris 6ème bureau  
Paris 7ème bureau  
Paris 8ème bureau  
Paris 9ème bureau  
Paris 10ème bureau  
Paris 11ème bureau  
Paris 12ème bureau

### Services Départementaux d'Enregistrement

BOUTHIER Pascal  
DUFRESNE Jean Christophe  
BOUTHIER Pascal, p.i

Saint Lazare  
Saint Hyacinthe  
Saint Sulpice

A/C du 15 juillet : SIMOENS Héloïse

MURA William  
MERCIER FELICES Martine  
REYNAUD Isabelle  
DUPERRIER Françoise, p.i  
MANDIN Maël  
CONTOUT Carole  
DUPERRIER Françoise  
BOUTANT Bruno  
COUDERC Sandra  
BUFORT Édith  
HERNANDO Marie-Claude  
GREEF Pascale  
SIMONOT Claire  
GUINARD Matthieu  
PERRIN Françoise, p.i  
CRIMIER Agnès  
LEFORT-LEVEQUE Nathalie  
MARILLER Serge  
MARTICHON Brigitte  
PERRIN Françoise  
LATUS César  
LAMBERT Didier

### Brigades de vérification:

1ère brigade de vérification Paris Centre  
4ème brigade de vérification Paris Centre  
6ème brigade de vérification Paris Centre  
7ème brigade de vérification Paris Centre  
9ème brigade de vérification Paris Centre  
11ème brigade de vérification Paris Centre  
14ème brigade de vérification Paris Centre  
15ème brigade de vérification Paris Centre  
2ème brigade de vérification Paris Est  
3ème brigade de vérification Paris Est  
4ème brigade de vérification Paris Est  
5ème brigade de vérification Paris Est  
7ème brigade de vérification Paris Est  
1ère brigade de vérification Paris Nord  
2ème brigade de vérification Paris Nord  
5ème brigade de vérification Paris Nord  
6ème brigade de vérification Paris Nord  
7ème brigade de vérification Paris Nord  
8ème brigade de vérification Paris Nord  
9ème brigade de vérification Paris Nord  
10ème brigade de vérification Paris Nord  
1ère brigade de vérification Paris Ouest



VUGHT Christian  
BOST Michelle  
MESTRUDE Claire  
KUBIAK Sylvain  
  
CHARTRAIN Daniel  
BODIN Marc  
GAMRACY Nicole  
CHIRON Carine  
DE MONTELLA Alain

FERRON Gaëlle  
FRANCOIS Nathalie  
BERTHIER Lucile  
FAVRE Bernard  
ROSSI Frédérique  
TARIDEC Gilles  
FAVRE Annie  
BUFFIERE Christine

---

MORGAND Jean-Michel  
SALLES Agnès  
MARTINI Isabelle  
BOISSON Sophie,  
BERGER Carmen  
BERGER Carmen, p.i  
LOUBIERE Annick  
TESTEVIDE Eliane  
LAGRENÉ Denis  
DUBOIS Frédéric  
DUBOIS Frédéric , p.i  
DELVERT-IGLESIAS Pascal  
BONNET Dominique  
LANGE Christian  
HOURY Isabelle  
ROUVROY Pascale

5ème brigade de vérification Paris Ouest  
6ème brigade de vérification Paris Ouest  
8ème brigade de vérification Paris Ouest  
9ème brigade de vérification Paris Ouest  
10ème brigade de vérification Paris Ouest  
12ème brigade de vérification Paris Ouest  
2ème brigade de vérification Paris Sud  
5ème brigade de vérification Paris Sud  
6ème brigade de vérification Paris Sud  
7ème brigade de vérification Paris Sud

### **Brigades Patrimoniales**

Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1  
Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2  
Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3  
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 1  
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2  
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3  
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4  
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5

---

### **Pôles Contrôle Expertise**

Pôle contrôle expertise Paris 1er  
Pôle contrôle expertise Paris 2ème  
Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème  
Pôle contrôle expertise Paris 5ème/13ème  
Pôle contrôle expertise Paris 6ème  
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème  
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Champs-Élysées Europe Haussmann  
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome  
Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche  
Pôle contrôle expertise Paris 9ème  
Pôle contrôle expertise Paris 10ème  
Pôle contrôle expertise Paris 11ème  
Pôle contrôle expertise Paris 12ème  
Pôle contrôle expertise Paris 14ème  
Pôle contrôle expertise Paris 15ème  
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette

RAY Laure  
DEPROST Sylvain  
SANANIKONE Ratsamy  
FAIJEAN Philippe  
JEAN FRED  
VOCHELET Alain

VAPPEREAU Brigitte  
DUCHENE Marc  
DEFORGE Christophe  
DEVALS Philippe  
BESNARD MANGIN Caroline  
ANNEQUIN Nicole  
LE COANT Jean-Yves  
TRESARRIEU Elizabeth  
AUDRAS Cyril  
GRAVIERE Martine  
LEFEVRE Florence  
SBRISSA Nathalie

JALADY Isabelle

PERILLIER Bernard  
DUNAS Eric  
TANNEAU Jean-Luc, p.i

PEDEUTOUR Nicole  
KAMINSKE Martial

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Porte Dauphine  
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles  
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes  
Pôle contrôle expertise Paris 18ème  
Pôle contrôle expertise Paris 19ème  
Pôle contrôle expertise Paris 20ème

**Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière**

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17ème  
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20ème

**Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)**

**Pôles de Recouvrement Spécialisé**

PRS - Parisien 1

PRS - Parisien 2

PRS DNVSF

**Centres des Impôts Fonciers**

CDIF 1

CDIF 2

SIGNÉ

Fabienne DEGORCE

Administrateur des Finances publiques